

Soutenance de thèse

Devant l'Université de Paris IV-Sorbonne, Pierre Baron a présenté le 28 novembre 2008 une thèse en « littératures française et comparée » pour obtenir le grade de docteur, intitulée *Louis Lécluze (1711-1792) Acteur, auteur poissard, chirurgien-dentiste et entrepreneur de spectacles*. En voici ce qu'il est convenu d'appeler la « position de thèse » fournie par l'auteur, et donc à la première personne.

« Pour expliquer la genèse de ce travail il faut, en premier, que je dise que c'est une biographie d'une trentaine de pages intitulée *L'aventureuse Vie du sieur Lécluze de Thilloz*, publiée par Georges Dagen en 1925 dans l'ouvrage *Documents pour servir l'Histoire de l'art dentaire en France, principalement à Paris* (Paris. La Semaine Dentaire. Sd -1925- pp 135-169), qui est à l'origine de mon travail. C'est en 1982, alors que je commençais mes recherches en vue de rédiger mon premier livre sur l'histoire de ma profession, que je lus cette biographie. Ce livre, écrit en collaboration avec Armelle Baron, historienne de la peinture flamande et hollandaise du XVIIIe siècle, paru en 1986 sous le titre *L'Art Dentaire à travers la peinture* (Paris, ACR-Vilo. 1986. 254 p.) m'avait demandé quatre ans de travail (82-86) sans que je délaisse mon exercice libéral de chirurgien-dentiste et mes recherches en anatomie fonctionnelle comparée commencées en 1972 et abouties avec ma thèse d'état ancien régime en 1990. Deux années pour ma thèse de 2^e cycle, quatre années pour celle de 3^e cycle et douze pour la thèse d'état, toutes sur les muscles masticateurs. Chercheur attaché à Paris V Montrouge, travaillant dans le laboratoire d'anatomie et de physiologie de la Faculté d'odontologie, dans le laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle et dans le laboratoire d'anatomie de l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort, j'ai pu disséquer des têtes humaines ainsi que diverses têtes animales (principalement chats, chiens, macaques, lapins et lièvres, chevaux et ânes, lions).

Nous avons constitué une équipe de travail de cinq membres sur la fasciculation des muscles masticateurs, conception moderne depuis 1961 mais toujours pas enseignée en 2008 en médecine et en odontologie. Notre équipe, une des rares d'anatomo-physiologistes, a été la première au monde à mettre au point un protocole entièrement original qui permettait de compléter l'étude anatomique très fine par une étude physiologique *in vivo*. Ces travaux ont démontré l'indépendance physiologique des différents faisceaux constituant les principaux muscles masticateurs. De plus nous avons prouvé que certaines portions de muscles élévateurs n'avaient pas que cette fonction, pouvant être rétropulseurs ou simplement stabilisateurs. Ces études ont démontré que pour chaque mouvement de la mandibule dans les trois plans de l'espace, des faisceaux de muscles élévateurs et de muscles abaisseurs travaillaient en synergie ou en opposition, en stabilisateurs ou en producteurs de mouvements, le recrutement de ces faisceaux et le changement de ces recrutements étaient mesurés en milli-secondes.

Malheureusement, faute de postes, notre équipe s'est réduite à deux unités pour les dernières publications. Personnellement, n'ayant pas de poste à Paris, alors que j'avais eu des propositions de travail à Groningue et Amsterdam, puis à Vancouver, je me suis décidé à tout abandonner, jetant dans des sacs poubelles ces vingt années de travaux. Ce sabotage eut lieu en septembre 1990.

Octobre 1990 : inscription au DEA d'histoire de la médecine à l'EPHE, IVe section (Sciences historiques et philologiques) sous la direction du Professeur Grmek assisté du Professeur Danielle Gourevitch.

DEA en poche, je commence à me spécialiser sur le XVIIIe siècle ; je pense à une thèse sur Lécluze et commence mes recherches fin 1991. Mais j'arrête rapidement pour me consacrer à la direction et à l'écriture du chapitre « France » d'un livre en collaboration avec l'Angleterre, l'Allemagne, la Hongrie et les Pays-Bas, consacré aux quinze dernières années du XVIIIe siècle en odontologie. Ce livre, *Dental practice in Europe at the End of the 18th Century* (Amsterdam - New-York. Rodopi. 2003. 518 p. Chapitre « France » p. 35-168 et 459-474), n'est paru, après bien des péripéties, qu'en 2003. Ayant fini la quasi-totalité de sa rédaction en 1998, je mis enfin mon projet Lécluze à exécution. Je rencontrai alors le Professeur Jean Dagen qui accepta ce sujet et me demanda les raisons de mon intérêt pour Lécluze. Je m'aperçus que j'avais bien des points communs avec lui. Enfin, à la retraite depuis presque quatre ans, après quarante années d'exercice dans mon propre cabinet de chirurgien-dentiste, j'ai pu terminer enfin ce travail.

C'est donc le titre accrocheur de Georges Dagen avec cette ébauche de biographie (30 pages) qui était prometteur pour un personnage qui avait mené une vie professionnelle multiple et qui - nous l'avons établi depuis - avait côtoyé et fréquenté des hommes célèbres de son temps, que ce soit Pannard, Favart, Vadé ou le maréchal de Saxe, le roi Stanislas, Voltaire et Tronchin... Georges Dagen avait lancé une invitation à découvrir Louis Lécluze. Quelques auteurs dans le sillon de sa publication ont tenté d'y répondre, au cours de ces dernières années, mais aucun n'a dépassé le récit superficiel ou anecdotique de tel ou tel épisode en particulier. Notre recherche s'est donné pour objectif de restituer dans un premier temps la biographie de

Lécluze, dans sa continuité et dans toute sa diversité, sachant que notre homme fut à la fois acteur, entrepreneur de spectacles, écrivain et chirurgien-dentiste, praticien et théoricien de l'art dentaire. Outre les informations nouvelles que nous avons apportées sur l'état civil de Lécluze et sur sa famille, nous avons corrigé les nombreuses erreurs et les clichés qui avaient été répétés d'article en article ou de notice en notice depuis le début du XIX^e siècle et les dictionnaires biographiques (Michaud 1819 et Panckoucke 1822) et depuis 1925 (Dagen). Nous avons également embrassé l'ensemble des activités professionnelles de Lécluze en faisant valoir leur intrication chronologique tout au long de sa vie.

Nous avons dans un deuxième temps étudié successivement l'activité de l'acteur et celle de l'entrepreneur de spectacles en les situant dans la grande tradition qui relie aux XVII^e et XVIII^e siècles les opérateurs et les charlatans aux spectacles de rue. Comédien adulé du public des théâtres de foire, pilier de la troupe de Charles-Simon Favart, au théâtre des armées du maréchal de Saxe, vraisemblablement acteur de la troupe du roi Stanislas et se produisant sur des scènes de société, Lécluze offre l'exemple d'une carrière brillante, au cœur de la vie théâtrale de l'époque. Il fut avec Drouillon, M^lles Delisle et d'Arimath, un des meilleurs acteurs de Ponteau et de Monnet, directeurs successifs de l'Opéra comique de 1736 à 1745, dates qui nous intéressent pour la carrière de Lécluze. En témoignent à la fois sa présence régulière dans les *Compliments* d'ouverture et de clôture des Foires Saint-Germain et Saint-Laurent, sa rémunération – une des plus élevées de la troupe après les salaires des vedettes féminines – ainsi que son interprétation de la figure allégorique de l'Opéra comique dont il devient de fait le symbole.

Nous avons reconstitué à partir d'inventaires systématiques la programmation des pièces dans lesquelles Lécluze a joué ainsi qu'un grand nombre de distributions des rôles dans ces pièces. Ce recensement a été réalisé grâce aux manuscrits du fonds Soleinne à la BnF pour les années 1736 à 1745, au *Calendrier des Spectacles* pour l'année 1752 et au *Journal de Paris* pour les années 1778 et 1779. Nous avons également rassemblé les critiques, toujours favorables, publiées dans les ouvrages contemporains, et en particulier dans le *Mercur de France* afin d'éclairer ces inventaires. Lécluze s'est spécialisé dans des rôles comiques en incarnant régulièrement d'une part des petites gens, dont le franc-parler populaire annonce la langue poissarde : jardinier, porteur d'eau, concierge, mais aussi Pierrot et le fameux « Charbonnier » qu'il créa dans *L'Assemblée des Acteurs* de Pannard et Carolet en 1737 et qui lui vaudra un succès immédiat. Il assumait d'autre part des rôles de médecin et d'opérateur, qui le renvoyaient non sans humour à son autre activité professionnelle.

Notre réflexion à partir de l'ensemble des informations réunies constitue une biographie inédite d'un des acteurs les plus importants des spectacles de la Foire alors que l'attention de la critique dramatique depuis près de trois siècles, il convient de le souligner, s'est toujours portée vers des acteurs appartenant aux troupes officielles des théâtres privilégiés (la Comédie française, la Comédie italienne et l'Opéra). Notre réflexion apporte par ailleurs des éléments nouveaux aussi bien pour la connaissance de l'Opéra comique du premier XVIII^e siècle que pour l'histoire du théâtre aux armées du maréchal de Saxe de 1746 à 1748 et enfin pour l'histoire des spectacles des boulevards.

Quant à l'activité d'entrepreneur de spectacles de Lécluze, elle n'a jamais été étudiée dans son intégralité, ses commentateurs s'étant contentés d'évoquer sa faillite retentissante. Là encore, nous sommes parvenus à rétablir une chronologie des faits à partir de l'ouverture du Théâtre du sieur Lécluze à la Foire Saint-Laurent 1778, en passant par les débuts des Variétés amusantes en juillet 1779, la reprise (financièrement avantageuse pour lui) de son théâtre par Malter, Hamoire et Lemerancier et jusqu'à la deuxième reprise par les entrepreneurs Gaillard et Dorfeuille en 1785. Il ressort de cette chronologie que Lécluze fut un directeur et un entrepreneur novateur à divers titres. Sa position de décideur lui permet de programmer à la Foire Saint-Laurent des œuvres poissardes qu'il entend remettre à la mode (rappelons que Vadé est mort en 1757 et que nous sommes en 1778) et qu'il interprétera lui-même (le rôle de Nicole la poissarde dans *La Pipe cassée* de Vadé, les rôles du postillon dans le *Dialogue du postillon* et *La Fileuse*, deux pièces de sa composition). Les Variétés Amusantes, qu'il a fait bâtir au coin de la rue de Lancry et d'une rue qui venait d'être tracée, la rue de Bondy, (actuellement rue René Boulanger dans le 10^e arrondissement à Paris), deviennent rapidement une salle incontournable du moment, puis une référence dans l'histoire des spectacles de la fin du XVIII^e siècle. Enfin nous avons pu établir, grâce au *Journal de Paris*, la programmation, jour par jour, des pièces représentées à la Foire Saint-Laurent, durant l'été 1778, au Wauxhall de Torré que Lécluze avait pompeusement appelé Salon des Ambassadeurs et qu'il avait loué pour le dernier trimestre de la même année, en attendant les finitions de son théâtre. Il fit faillite et dut céder son nouveau théâtre le 12 avril, tout en en restant le directeur. Le théâtre du Sieur Lécluze prit le nom de Variétés Amusantes le 13 juillet 1779.

Le troisième volet de notre recherche s'attache à la production de textes poissards de Lécluze (huit œuvres majeures), dont nous avons établi la bibliographie, en restituant à notre auteur des œuvres qui avaient souvent été attribuées à tort à Vadé ou à Cailleau et en recensant sur plus de cent cinquante ans leurs très nombreuses rééditions, complètes ou fragmentaires, isolées ou associées à d'autres textes, comme dans les *Catéchismes poissards* publiés au moment du Carnaval, qui ont fait rire des générations de lecteurs. Signalons

au passage que ce sont des centaines de ces recueils qu'il a fallu consulter et trier. Cet inventaire exhaustif nous a conduit à revisiter le genre « poissard », auquel s'étaient intéressés Charles Nisard en 1872 et Moore en 1935, en apportant des éléments nouveaux tant sur le langage produit par ces textes que sur son interprétation. Nous avons par ailleurs dressé un catalogue des œuvres poissardes au-delà de la seule production de Lécluze (document présenté en annexe avec 600 à 700 titres), qui réunit les différents recueils et pièces de théâtre appartenant à ce genre sur trois siècles (de 1600 à 1900). Cet outil de travail, inédit, est complété par l'ébauche d'un *Dictionnaire poissard*, qui regroupe les termes relevés et classés dans deux œuvres principales de Lécluze : *Léclusade ou Le Déjeuné de la Rapée* (1748) et *Le Paquet de mouchoirs* (1750).

Alors que l'histoire de la littérature n'a retenu que le nom de Jean-Joseph Vadé comme « créateur du genre poissard », notre repérage et notre étude démontrent le rôle majeur que Lécluze a également joué dans la vogue du genre depuis le milieu du XVIII^e siècle, avec en particulier son *Déjeuné de la Rapée* qui a précédé d'un an *La Pipe cassée*. Nous avons, de même, établi que c'est en réalité Lécluze, et non le « citoyen Maillot », qui a laissé à la postérité le personnage haut en couleurs de Madame Angot, un des plus populaires du folklore français.

La dernière partie de notre travail retrace la carrière de chirurgien-dentiste de Lécluze qui exerça son art en tant qu'« expert pour les dents » diplômé de la Communauté de Saint-Côme, communauté des chirurgiens de Paris. Attaché au Duc de Villars, au Duc de Bouillon, au Maréchal de Saxe et à Stanislas successivement, Lécluze ne fut pas un chirurgien-dentiste ordinaire : les traités qu'il rédigea (*Traité utile au public* en 1750 et *Nouveaux éléments d'odontologie* en 1754, entre autres) sont restés parmi les grands ouvrages de référence du XVIII^e siècle, considéré comme l'âge d'or de l'odontologie française. L'analyse de ses textes odontologiques, faite pour la première fois dans l'histoire de la discipline et comparée aux textes de ses contemporains, montre que Lécluze méritait d'être l'un des praticiens les plus reconnus après 1750. Il fut le premier en odontologie à exposer longuement l'anatomie de la tête humaine en se basant sur les travaux du célèbre anatomiste Winslow. Grâce à ses compétences et à sa notoriété, il eut, par exemple, l'honneur de fréquenter Voltaire à Ferney. Nous avons pu grâce à la correspondance de Voltaire et de ses amis établir avec précision le séjour de Lécluze à Ferney et Genève.

Novateur dans cette activité professionnelle également, il modifia et mit au point des instruments pour extraire les dents et un gratte-langue pour l'hygiène, encore en usage aujourd'hui. Il commercialisa son propre élixir anti-scorbutique à partir de 1747. Très en avance sur son temps dans le domaine de la prévention, Lécluze publia un fascicule sur l'inoculation de la variole en 1756 au moment de la visite de Tronchin à Paris. Il fut aussi un des pionniers de la prophylaxie bucco-dentaire par ses conseils d'hygiène et ses recommandations pour inciter les jeunes à consulter un praticien régulièrement. Il présenta également un plan de prophylaxie dans les collèges et mit en garde les patients contre l'abus de sucreries pour éviter les caries et, enfin il dénonça les pathologies iatrogènes.

Pour mener à bien notre recherche nous avons dû surmonter un certain nombre de difficultés méthodologiques, amplifiées par le fait que notre sujet était pratiquement vierge et relevait de plusieurs champs du savoir : l'histoire du théâtre du premier et du second XVIII^e siècle et l'histoire de la langue française au sein de l'histoire littéraire. Pour nous, l'histoire de l'odontologie ne présentait pas de problème, m'étant spécialisé depuis longtemps dans cette discipline pour le XVIII^e siècle. Chacun de ces domaines comporte ses sources propres, ses ouvrages de référence, sa bibliographie, etc. avec lesquels il a fallu nous familiariser. Une telle dispersion a par ailleurs compliqué notre accès aux sources de première main et notre exploration de fonds qui étaient pour la plupart méconnus. Grâce aux Archives du Loiret et à celles de la Ville de Bâle, nous avons pu faire le jour sur des épisodes marquants de la vie de Lécluze, comme l'achat et la vente forcée de son château ou l'assassinat de son fils. Le dépouillement des archives de l'Opéra pour les années 1744-1745 nous a permis de faire valoir la place capitale de Lécluze en tant qu'acteur dans la troupe de l'Opéra comique. Les registres de « Délibérations du roi en son conseil », conservées au CARAN à Paris, et les Archives de la Ville de Paris ont apporté des précisions inédites sur les péripéties de la vente du « Théâtre du sieur Lécluze » de 1779 à 1785. Du côté de l'histoire de l'odontologie, le CARAN, les Archives de l'Académie royale de chirurgie (conservées à l'Académie nationale de médecine) et les Archives de la Ville de Genève ont révélé des documents de premier ordre sur le professionnel de l'art dentaire que fut Lécluze, avec notamment l'agrément qu'il reçut de la Communauté des chirurgiens de Genève en 1760. Enfin à partir des Archives de la Bibliothèque de Genève (BGE), et en particulier de la correspondance inédite de Charlotte de Constant-Pictet, nous avons pu confirmer la présence de Lécluze comme familier du cercle de Voltaire à Ferney.

Une autre difficulté était d'éviter l'effet de dispersion que pouvaient induire les multiples activités professionnelles de Lécluze, ce qui nous a conduit à établir au préalable sa biographie puis à étudier successivement les différentes facettes de celle-ci, en tentant d'éviter le risque soit de limiter sa vie à une seule de ses activités, soit d'être répétitif.

Pour conclure nous soulignons comment le caractère pluridisciplinaire de cette recherche contribue fortement à l'intérêt des résultats qui s'en dégagent. Conséquence de ses activités professionnelles variées, Lécluze a fréquenté des milieux sociaux et culturels très différents qui nous plongent au cœur de la vie artistique, intellectuelle et scientifique du Siècle des Lumières que ce soit à Paris, en province (il avait acquis un château au Tilloy près de Montargis), ou encore en Lorraine (à Nancy et à la cour de Lunéville), en Flandres (à l'occasion des campagnes du maréchal de Saxe qui le menèrent à Bruxelles notamment) et à Genève. S'ajoute à cette singularité le fait que notre homme s'est distingué dans chacune des facettes de son activité par son talent, son audace et sa capacité d'innovation : qu'il soit comédien, entrepreneur de spectacle, auteur de textes littéraires ou de traités médicaux, enfin chirurgien-dentiste, Lécluze, ne fut jamais un figurant, un amateur ou un dilettante. Autant de raisons, nous semble-t-il, de procéder à une réévaluation de la place que ce personnage hors du commun - que l'on qualifierait volontiers de « romanesque » - mérite aussi bien dans l'histoire du théâtre, que dans celle de la littérature et des sciences du XVIII^e siècle. ...

Pour conclure je vais dire que ce travail a permis : - pour le théâtre, de montrer une certaine continuité entre les trois périodes étudiées (36-45 46-48 52 et 78-79) même si, comme nous le savons l'opéra-comique n'est plus tout à fait le même dans le deuxième XVIII^e siècle. Rappelons que Favart fut présent dans les trois premières périodes. - pour l'acteur Lécluze, d'avoir établi la toute première biographie d'un acteur de la Foire dans le droit fil de la biographie de Charles-François Pannard auteur, par Nathalie Rizzoni .- pour le genre poissard d'avoir revu et élargi au XIX^e siècle l'histoire littéraire de ce genre. Ce travail ouvre de larges champs de recherches à venir sur les nombreux autres auteurs poissards, leurs biographies, leurs productions et le langage utilisé. Je pense avoir défini une méthodologie d'interprétation des textes applicables aux autres textes. - pour l'odontologie, d'avoir pour la première fois étudié et commenté l'oeuvre d'un auteur du XVIII^e siècle, le siècle d'or de l'odontologie française. Nous avons de plus établi un catalogue des différents composants des remèdes utilisés par Lécluze. Là aussi cette méthodologie pourrait déboucher sur l'extension de ce type d'étude à d'autres auteurs de l'odontologie du XVIII^e siècle.

Pour finir je vais dire comme Vadé dans l'avertissement de la *Pipe Cassée* : « Je me suis beaucoup amusé en composant ce petit ouvrage », et je préciserai : petit pour Vadé (entre 30 et 40 pages in 16°), gros pour moi (1519 pages).